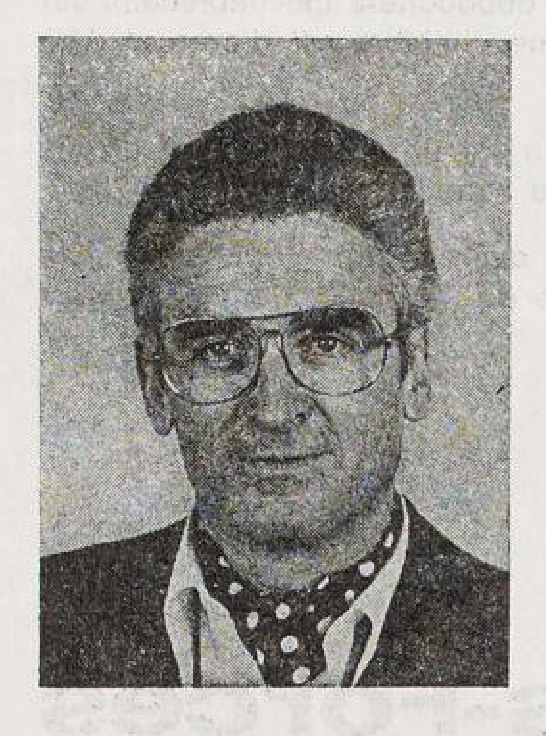
U.F.B.S.

UNION DES FRANÇAIS DE BON SENS

avec Gérard FURNON



Michel BRUN
CANDIDAT

André ESCRIVA
SUPPLÉANT



NOTRE CANDIDAT : Michel BRUN, 49 ans, marié, 3 enfants (Anne-Laurence 18 ans, Isabelle 17 ans, Carine 13 ans), électeur à Grâne, habitant actuellement à Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône).

Quatrième d'une famille de 6 enfants, de parents cultivateurs à Grâne, il quitte l'école à 14 ans pour travailler avec ses parents dans l'exploitation familiale, jusqu'à l'âge de 20 ans. Après un an de service militaire, il décide de changer d'orientation. Après avoir travaillé pendant quatre ans comme courtier d'assurances, il décide de tenter sa chance, et avec son courage et son dynamisme, et épaulé par son épouse qui, malgré la présence de ses jeunes enfants, ne lui ménage pas son aide efficace, il crée deux agences d'assurances et deux magasins de vêtements pour enfants, qu'il cède. Il crée une agence immobilière, publicité, voyages, location de voitures, mais la crise arrive avec son cortège de grèves, de chèques sans provisions, etc. Un énorme « ras le bol » le saisit et il se sépare de son agence, et reste seul à travailler avec son épouse. Il est actuellement lotisseur.

En plus de son activité professionnelle, il s'est présenté et a été élu deux fois aux C.C.I. (Chambres de Commerce et d'Industrie), et a été membre de la commission des impôts de Grenoble. Cependant, après 4 ans, et constatant qu'il ne pouvait continuer à appliquer sa devise « respecter sa parole, sa signature, son vote, il s'en est retiré.

C'est le type même de l'homme entreprenant qui a connu et continue de connaître tous vos problèmes. Il s'est fait tout seul parce qu'il a osé. Il est intègre et ne supporte pas les compromissions, et c'est pourquoi nous l'avons choisi pour notre OPÉRATION VÉRITÉ.

Son suppléant : André ESCRIVA, 45 ans, marié, père d'une fille de 22 ans, habite à Bourg-lès-Valence. Il a commencé lui aussi à travailler très tôt. Lui aussi a progressé, a osé. Salarié pendant 25 ans, il est maintenant à la tête d'une petite entreprise qui distribue des articles pour le second œuvre du bâtiment, qu'il a créée il y a six ans avec son épouse. Le programme de l'U.F.B.S. correspond à son idéal. C'est pourquoi Michel BRUN l'a choisi pour le seconder.

Michel BRUN tient à faire remarquer que parmi toutes les idées pour lesquelles il se bat, il en est une qui est indiquée ici à titre d'exemple : NOUS SOMMES POUR LES LOIS APPLICABLES ET APPLIQUEES, et la loi L 90 du code général des élections stipule qu'est INTERDIT tout affichage relatif aux élections en dehors des emplacements réservés à cet effet (panneaux électoraux), et ce, à partir du moment où la campagne est officiellement ouverte, soit dans le cas précis, depuis Lundi 20 Février. Peut être puni d'une amende de 10.800 Francs à 36.000 Francs quiconque n'applique pas cette règle. Le Candidat U.F.B.S. approuve cette loi, mais regrette infiniment qu'elle ne soit pas appliquée.

Enfin, nous vous rappelons qu'AUCUN CANDIDAT ne pourra être élu au premier tour, le nombre de candidatures et les différences d'opinion interdisant à chacun d'entre eux de recueillir plus de 50 % des suffrages exprimés, qui lui permettraient d'être élu. Tout candidat doit recueillir au moins 12,50 % des suffrages exprimés pour avoir la possibilité de se représenter au second tour, et au moins 5 % des suffrages exprimés pour que les frais qu'il a obligatoirement et légalement engagés pour sa campagne électorale lui soient remboursés.

Si vous souhaitez pouvoir voter au deuxième tour sans être obligés de le faire CONTRE CE QUE VOUS REJETEZ il est INDISPENSABLE que vous votiez pour Michel BRUN au premier tour, afin qu'il soit présent au second.

Comme 40 autres, votre circonscription a été choisie par l'UNION DES FRANÇAIS DE BON SENS pour servir de test dans le cadre d'une OPÉRATION VÉRITÉ.

Il s'agit de faire s'exprimer les électrices et les électeurs convaincus qu'il n'y a plus rien à espérer de la majorité et tout à redouter de l'opposition.

Si des millions de Français — ceux de la majorité silencieuse, dont l'existence et l'importance ne sont plus discutées — sont arrivés à faire ce constat, ils pressentent de même que la situation a atteint aujourd'hui un point de rupture annonciateur de l'éclatement et de tumultueux désordres.

C'est un fait, la gauche et la droite agissent dans la confusion la plus totale, la plus aberrante aussi, si l'on songe que chacune de ces deux forces, au terme d'actions funestes, a l'ambition de gouverner le pays.

Les leaders et responsables des deux fractions ne sont plus à la hauteur de l'enjeu et ils ne maîtrisent plus l'actuel système qu'ils ont ensemble fait basculer dans l'ornière.

Pour ces raisons, et pour ne pas ajouter au chaos, l'Union des Français de Bon Sens a décidé de ne pas engager dans la bataille électorale les 277 candidats qu'elle pouvait investir et de n'en présenter que 40.

Sélectionnés à partir de critères particuliers, ces candidats sont les témoins d'une sorte de test national destiné à préparer LA VOIE DU BON SENS : Celle qui, après être passée par les élections du mois de mars, débouchera inévitablement sur le 3[e] tour, celui qui interviendra peu de temps après. En effet, parce que ingouvernable, la prochaine chambre est d'ores et déjà condamnée.

En attendant, les électrices et les électeurs de cette circonscription, privilégiés puisqu'il leur est possible de marquer dès maintenant leur défiance envers l'opposition, comme envers la majorité, sont invités à voter pour le candidat-témoin de l'U.F.B.S.

Ce faisant, ils exprimeront clairement leur refus du collectivisme et de la technocratie, leur désir de transformation réelle de la société, leur volonté de voir protégées et défendues les libertés définies dans le programme de l'U.F.B.S., dont nous vous indiquons ci-dessous les 21 IDÉES FORCES.

Ils accompliront ainsi un acte de BON SENS.

Le manifeste l'U. F. B. S.

nos 21 Idées-Forces

1. **Liberté absolue d'entreprendre.**
2. **Véritable liberté syndicale et démocratique dans l'entreprise.**
3. **Encouragement à l'épargne par son indexation.**
4. **Participation réelle des salariés aux bénéfices des entreprises.**
5. **Cinquième semaine de congés à tous dès 1978.**
6. **Formation professionnelle permanente et gratuite.**
7. **Livret familial d'Epargne-Santé.**
8. **Salaire familial.**
9. **Retraite à la carte (de 55 à 65 ans).**
10. **Liberté de l'enseignement avec initiation à la vie pratique des enseignants et des élèves.**
11. **Décentralisation administrative et véritable régionalisation.**
12. **Priorité à l'équipement industriel et social aux communes de moins de 30 000 habitants.**
13. **Indépendance énergétique.**
14. **Maintien des agriculteurs à la terre.**
15. **Ajustement de l'immigration aux besoins de l'Economie.**
16. **Réel combat contre l'inflation sans baisse de l'activité économique.**
17. **Justice plus équitable et rapide.**
18. **L'armée au service de la Nation : maintien de la conscription.**
19. **Egalité effective de l'homme et de la femme dans le respect de la féminité.**
20. **Création d'infrastructures mettant les sports et les loisirs à la portée de tous.**
21. **Des moyens techniques pour les associations de consommateurs pour remédier au déséquilibre producteurs/consommateurs.**

Votez Michel BRUN

CANDIDAT

André ESCRIVA

SUPPLÉANT

IMP. NOUVELLE - VALENCE